

2023



LE BUDGET PRIMITIF

communauté d'agglomération
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

www.rlv.eu



37 millions d'euros investis sur le territoire

Lors du Conseil communautaire du 31 janvier, les élus de Riom Limagne et Volcans ont adopté le budget 2023 de la communauté d'agglomération. Un budget contraint de s'adapter aux crises actuelles de l'énergie et de l'inflation, mais qui parvient à poursuivre son soutien fort aux 31 communes, à assurer des services à la population de qualité et à investir pour développer et faire avancer le territoire.

"Malgré le contexte financier de plus en plus contraint, nous souhaitons que RLV poursuive la mise en œuvre de son ambitieux Projet de Territoire d'ici 2030, et continue d'accroître son attractivité et son dynamisme au service des 70 000 habitants dans les 31 communes." souligne Frédéric Bonnichon, Président de Riom Limagne et Volcans.

La réalisation de grands investissements structurants : piscine, biopôle, coulée verte...

En 2023, RLV investira 37 millions d'euros, avec quelques grands projets structurants tels que l'agrandissement de la piscine de Riom et du centre régional de tir-à-l'arc, la création d'une Maison de la Jeunesse et de l'Emploi, l'extension du Biopôle à Saint-Beauzire, l'aménagement de la future Coulée verte de la Morge, le dépôt de bus, les nombreux travaux d'eau et d'assainissement, etc.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en assurant un service à la population de qualité

Au total, ce sont près de 100 millions d'euros, tous budgets confondus, qui seront dépensés sur le territoire. Parmi les principales dépenses, figurent notamment la petite enfance et le fonctionnement des 11 crèches et du Relais Petite Enfance de RLV (près de 6 millions d'euros), le réseau de transport en commun RLV Mobilités, l'action sociale avec le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), l'action culturelle, etc. À la place des communes, RLV verse les contributions au SDIS.

La solidarité renouvelée avec les communes

Avec l'adoption, fin 2022, de son Pacte financier et Fiscal de Solidarité, la communauté d'agglomération a renouvelé le soutien fort aux projets des 31 communes membres, avec la mise en place d'un fonds de concours destiné à accompagner les grands investissements (avec 1,2 millions d'euros en 2023 et 6,8 millions jusqu'en 2026). Les élus ont également souhaité maintenir le versement de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) aux communes. En 2023, ce sont donc 2,6 millions d'euros qui seront ainsi répartis entre les 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

Une dette maîtrisée et une capacité d'autofinancement assurée

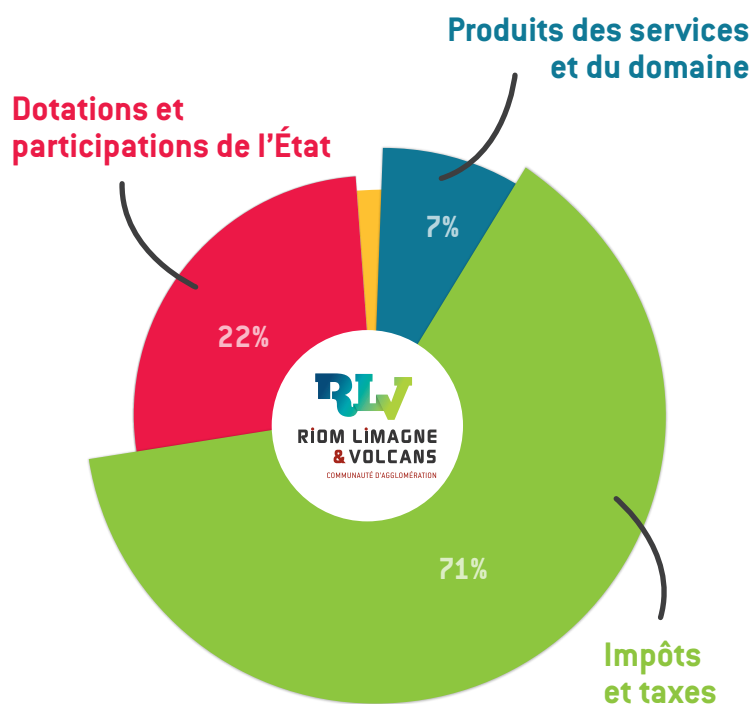
RLV a souhaité assurer sa capacité financière à poursuivre son action malgré la flambée des coûts de l'énergie et des matières premières, en maintenant une épargne brute suffisante, et en limitant le recours à l'emprunt pour ne pas impacter l'avenir. Les ratios financiers habituels (dette, endettement, capacité d'autofinancement, etc.) restent satisfaisants.

Des recettes nouvelles pour assurer l'avenir (taxes et versement mobilité)

Aussi, en parallèle de la suppression de la Taxe d'habitation, de la Redevance audiovisuelle et de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), le budget 2023 revoit les taux de certaines taxes et contributions pour les entreprises et les particuliers. Ces recettes, issues par exemple du Versement Mobilité des entreprises (porté à 0,8%), permettront d'améliorer encore le maillage des transports et l'offre de mobilités douces et cyclables partout sur le territoire.

Les recherches de subventions et de financement optimisées

« Ce budget, à la fois contraint, sincère et ambitieux, témoigne de notre volonté collective pour ce territoire, mais également de la place des communes qui doivent conserver une capacité à agir. Nous veillerons à optimiser toutes les subventions possibles, et travaillerons très étroitement avec tous nos partenaires de la Région, du Département, de l'Etat, de l'Union Européenne, pour maîtriser les dépenses et nous inscrire pleinement dans la transition écologique », résume Frédéric Bonnichon.



Zoom sur les recettes

près de
100 millions d'euros

de dépenses
prévues en
2023, tous
budgets
confondus,
au service
du territoire et
de ses habitants.



Les chiffres clés

10,5 millions d'euros

reversés aux 31 communes
(sous forme d'Attribution de compensation
et de Dotation de Solidarité Communautaire)



37,2

millions d'euros
d'investissement
total en 2023

8,1 millions d'euros

de dette du budget principal, avec
une capacité de désendettement
de 2,8 années, soit une dette qui
reste maîtrisée.

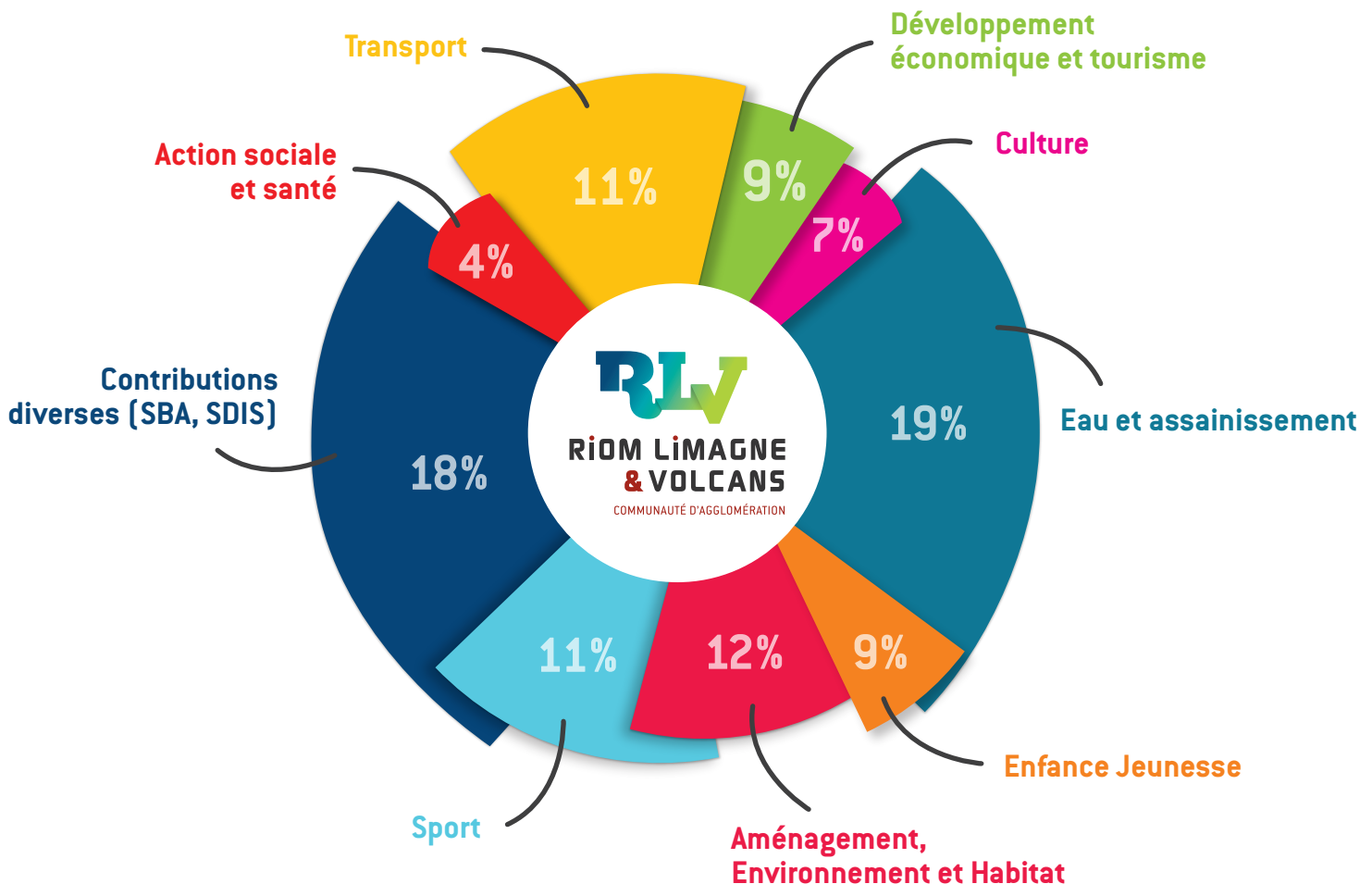


2,9

millions d'euros
de capacité
d'autofinancement
de RLV en 2023



Zoom sur la répartition des dépenses



Quelques exemples d'investissements prévus au budget 2023

En matière d'eau et d'assainissement, grande priorité du mandat et du projet de territoire, quelques 11,5 millions d'euros seront investis, avec 6 millions d'euros de travaux d'assainissement, 3,7 millions de travaux sur les réseaux d'eau potable et 1,8 millions d'euros pour les eaux pluviales urbaines.

En matière d'habitat, plus de 900 000 euros seront investis entre les participations versés aux bailleurs sociaux et aux particuliers pour l'amélioration de l'habitat. 300 000 euros sont fléchés pour l'aménagement de terrains d'accueil de gens du voyage.

Finalisation de l'acquisition et des travaux de la Maison de la Nature et de l'environnement à Mozac (520 000 euros) qui accueille déjà le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Auvergne (CEN) et prochainement le REEA (Réseau Education à l'Environnement Auvergne).

Agrandissement et réhabilitation énergétique de la piscine Béatrice Hess de Riom – 12 millions d'euros d'investissement, dont 6 millions d'euros prévus en 2023.

Extension de la zone du BioPôle à Saint-Beauzire pour accueillir de nouvelles entreprises (580 000 euros) et le démarrage de la zone de Pulvérières

Réhabilitation d'une friche pour créer la Maison de la jeunesse et de l'emploi (+ de 2 millions d'euros, dont 1 million en 2023) dans le quartier de la Gare, proche des lycées et du centre-ville.

Mise en œuvre du schéma des Pistes cyclables, avec le lancement des travaux à Riom, dans la Zone du PEER (200 000 euros).

Sur le territoire...

- Grands investissements dans les communes
- Investissements liés à la transition écologique



Extension de la crèche d'Ennezat et des travaux d'entretien dans les crèches de Châtel-Guyon, Saint-Ours, Mozac et au centre de loisirs de Saint-Laure.

Aménagements sur l'aire de camping-car du Cheix sur Morge (45 000 euros).

Travaux à l'Étang Grand de Pulvérières.

Finalisation des aménagements à la Maison de site UNESCO du Goulet à Volvic, etc...

Lancement des travaux de la Coulée verte de la Morge pour un budget prévisionnel de 150 000 euros en 2023 (à Varennes sur Morge, Chambaron-sur-Morge puis Les Martres-sur-Morge et Saint-Ignat dans un second temps).

Finalisation des travaux de la pépinière de commerce de Pessat Villeneuve.

Poursuite du chantier de renaturation du Bédât à Chappes.

2023



communauté d'agglomération
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

www.rlv.eu

